



Formation à la gestion des entreprises extérieures



Objectifs de la formation :

- Être capable d'identifier la réglementation applicable aux opérations réalisées par des entreprises extérieures, et les exigences clés applicables.
- Être capable d'animer une inspection préalable commune.
- Être capable de rédiger un plan de prévention et des permis de travaux sur EASY PDP.

Programme de formation :

PARTIE 1 : Préambule (1h00)

- Présentation des participants et de leurs attentes.
- Présentation du programme de formation.
- [Exercice pratique](#) de réalisation d'un plan de prévention (sur version papier d'EASY PDP).

PARTIE 2 : La réglementation applicable (1h15)

- La gestion des entreprises extérieures en 10 questions.
- Les différentes réglementations applicables aux interventions réalisées par des entreprises extérieures (plan de prévention coordination SPS, protocoles de sécurité).

PARTIE 3 : L'utilisation d'EASY PDP (1h15)

- Chargement de l'application.
- Créer son entreprise et les entreprises extérieures
- Créer un plan de prévention, un avenant et des permis.
- Gestion des paramètres.

PARTIE 4 : [Mises en pratique](#) (3h00)

- 2 exercices terrain d'inspections préalables commune, d'analyses de risques, de rédaction de plans de prévention, d'avenants et de permis de travaux (sur EASY PDP)

PARTIE 5 : Synthèse (0h30)

- Echanges et discussions
- Tour de table et évaluation de la formation.



Organisation de la formation :

Durée de la formation : 7h00

Lieu de la formation : Défini au cas par cas selon qu'il s'agisse d'une formation intra ou inter-entreprise.

Nombre de personnes maximum par session : 12 (minimum 6 participants).

Animation : par Richard TILLAUT, gérant de HARTISSE.

Evaluation des participants : la formation ne fait pas l'objet d'une évaluation finale formalisée. La bonne compréhension des participants est évaluée par le formateur au travers des exercices et des questionnements des stagiaires.

Documentation : Un fascicule d'exercices et un guide de gestion des entreprises extérieures en version numérique.

Enregistrement des formations :

- Une feuille de présence est signée par chaque participant à l'issue de la session.
- Une fiche individuelle d'évaluation de formation est remplie par chaque participant.
- L'entreprise reçoit, pour chaque participant, un certificat de fin de réalisation de formation et la feuille de présence.

Adaptation du module : La trame de plan de prévention utilisée lors de la formation est celle associée au logiciel EASY PDP. Les exemples et supports spécifiques à chaque participant pourront être proposés par les stagiaires et discutés en commun.

Moyens matériels à mettre à disposition par le client : Dans le cas d'une formation intra entreprise, l'entreprise mettra à disposition une salle équipée d'un moyen de projection (vidéo projecteur ou écran) et d'un paperboard avec crayons adaptés. Dans le cas d'une formation inter-entreprises, HARTISSE se charge de l'ensemble des moyens pédagogiques.

Méthodes mobilisées : Tablettes individuelles, présentation Powerpoint, exercice individuel, exercices de groupes, exercices terrain, accès individuel à l'application EASY PDP, en profil découverte.

Prérequis : Les stagiaires doivent être équipés de chaussures de sécurité et d'un vêtement fluorescent.

Accessibilité aux personnes handicapées : La formation est accessible aux personnes handicapées. Une analyse préalable pourra toutefois être nécessaire, en fonction du handicap. Le client informera au préalable HARTISSE des aménagements éventuels à prévoir.

Montant de la formation :

- Formation Inter-entreprises – Montant par participant : **200 € HT**
- Formation intra-entreprises – Montant par session : **1 200 € HT**, hors frais de déplacement



Le logiciel de Plans de prévention et de Permis de travaux qui simplifie la coordination sécurité entre donneurs d'ordre et entreprises extérieures. Rédigez, partagez et suivez vos documents en toute sécurité, depuis n'importe quel écran.



Conformité

Vos plans respectent le Code du travail et offrent des analyses de risques de qualité en un temps limité.



Collaboration

Récupération en amont les modes opératoires et les habilitations. Enregistrement des briefings et réunions de chantiers. Partage instantané des informations entre intervenants.



Mobilité

Tous vos plans et permis syntonisés sur l'ensemble de vos appareils : smartphones, tablettes ou ordinateurs.

Accédez à EASY PDP en mode Invité ou Découverte, entièrement gratuits.

